

Population 2,650 habitants ; — sup. 1,947 hectares. Arr. adm. de Thuin ; arr. jud. de Charleroi ; cant. de j. de p. de Thuin. — Ev. de Tournai.

Terrain irrégulier, entouré de bois ; sol argilo-sablonneux, sablonneux ; — agriculture. — Commerce de bois ; briqueteries ; carrières de sable. — Etangs.

L'église, du style ogival de la dernière époque, possède des fenêtres à meneaux de toute beauté. Sur la porte est inscrite la date de 1587. Le clocher, reconstruit en 1777, présente une belle flèche.

Nalines apparaît pour la première fois dans l'histoire en 868, au polyptyque ou état des biens de l'abbaye de Lobbes, sous le roi Lothaire II, dans le *pagus* de Lomme.

On trouve dans les anciens documents : *Nalynes, Nelin, Naleen, Naslines, Naline, Nallines, Nalines, Nalin, Nelina*, etc.

Nalines a appartenu durant dix siècles au pays de Liège ; de 868 à 1815 il a ressenti le contre-coup de toutes ses joies et de toutes ses souffrances. Pour un temps (XII<sup>e</sup> siècle) il appartient au concile ou doyenné de Walcourt. — Nalines étant une dépendance de la seigneurie et baronnie de Morialmé, son passé est donc intimement lié à l'histoire de cette localité. — Il y avait un château dans ce village au XVII<sup>e</sup> s.

En 1018-1021, l'évêque de Liège, Wolbodon, donne au Chapitre de Saint-Barthélemy à Liège, l'église (le domaine) de Nalines : l'église et la communauté (commune) dépendent du Chapitre jusqu'en 1797.

En 1207 Arnoul, seigneur de Morialmé, donne au Chapitre de Fosses la terre de Ham (sur-Heure) et le fief de Nalines que Baudouin, fils de Mascelin, avait reporté en ses mains.

Le 1<sup>er</sup> juillet 1431, Marguerite de Bourgogne, duchesse de Bavière, comtesse de Hainaut, de Hollande, de Zélande, dame de Frise, releva les terres de Nalines, etc. par décès de Jean et Philippe, ducs de Brabant, ses neveux.

En 1434 l'église et le village furent détruits par les troupes de Tristan de Morialmé.

Vers le commencement du XVII<sup>e</sup> siècle, les Brittins vinrent au Mont ; le couvent fut démoli en 1725.

De Saumery écrit e. a. : « Le château de *Naline* s'y fait remarquer des plus indifférens, tant par sa situation, que par la beauté de ses solides bâtimens... Le château de *Naline* appartient à M. le marquis de Deynse, de l'illustre et ancienne maison de Merode, du chef de sa mère, qui était la dernière de la branche de *Naline* dans la même famille. »

Population en 1815, — 1,266 habitants.

» » 1840, — 1,818 »

» » 1890, — 2,600 »

**NAMECHE**, commune de la prov. de Namur ; à 10 1/2 kil. de Namur, à 2 1/2 kil. de Thon, à 4 kil. de Sclayn.

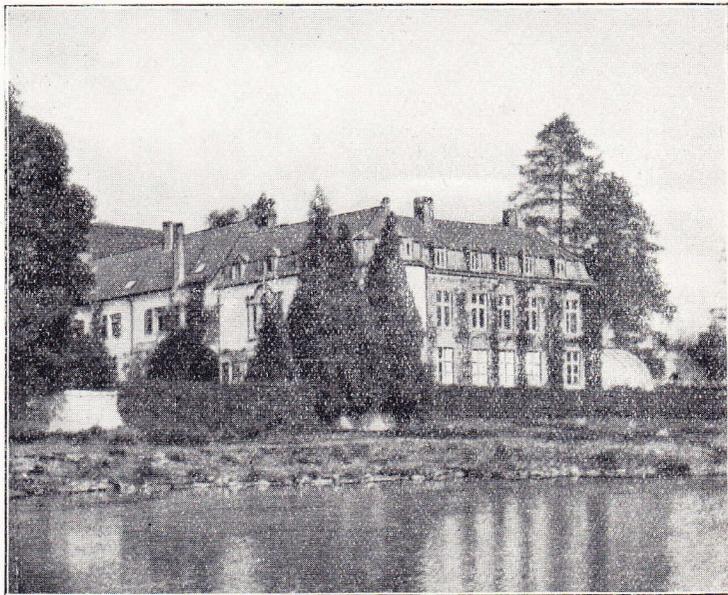
Pop. 1,375 hab. ; — sup. 621 hect.

Arr. adm., jud., et cant. de j. de p. de Namur. — Ev. de Namur.

Terrain inégal ; — agriculture ; arbres fruitiers. — Mines de fer ; carr. de pierre de taille, de moellons, de castine, de pavés en grès.

Cours d'eau : la Meuse.

Au XII<sup>e</sup> siècle Namèche était le ch.-l. d'un comté indépendant, et possédait un prieuré de l'ordre de Cluny, remontant au XI<sup>e</sup> siècle. C'est dans la chapelle du prieuré de Namèche, tombée en ruines en 1690, que fut inhumée Sybille, châtelaine de Samson, sœur de Baudouin IV, roi de Jérusalem, et qui épousa d'abord Guillaume, comte de Montferrat, puis Gui de Lusignan, qui administra le royaume



Château de Namèche

(Photo Nels)

de Jérusalem pendant la minorité de Baudouin IV et de Baudouin V. — Namèche a possédé, jusqu'au XV<sup>e</sup> siècle, une petite collégiale avec six chanoines. — Dans l'église se voit la célèbre dalle tumulaire de Mélisinde de Hierges « del lignage des rois de Jérusalem ».

Alt. de 93 m. au seuil de l'église, qui est composée d'un ensemble de constructions irrégulières, qui remontent à différentes époques.

Anciennement *Nameka*.

La seigneurie hautaine de Namèche était, en 1443, dans la maison de Juppleu. Louis de Juppleu la céda, en 1446, à Henri de Forvie, d'où elle passa, en 1481, dans la famille de Marbais. Dame N. de Marbais la porta en mariage, en 1536, à Gedeon de Barnonette, d'où, par alliance, elle passa, en 1583, à Denis d'Argenteau, et ensuite dans les domaines de Sa Majesté.

François de Bernoest acquit, par engagère, la seigneurie de Namèche, en 1635. Elle passa par mariage à Gilles de Moset, écuyer, seigneur de Grune, qui en fit relief en 1640. Gilles de Moset, fils du précédent, la releva en 1654, ensuite du transport qui lui en avait été fait par ses père et mère. Messire Charles-Eustache de Salmier, baron de Hosden, acquit ensuite cette seigneurie du souverain en vente absolue et la releva en 1672. Son fils, messire Charles-Thomas de Salmier la vendit, en 1704, au sieur Desordeaux qui la transmit à son petit-fils, Théodore-Marie-Venant Desordeau(x). — Bailliage de Wasseiges.

Population en l'année 1815, — 383 habitants.

» » » 1840, — 518 »

» » » 1890, — 1,010 »

» » » 1910, — 1,390 »



**EUG. DE SEYN**

Membre de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles et de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand

---

**DICTIONNAIRE**

**HISTORIQUE ET GEOGRAPHIQUE**

**DES**

**COMMUNES BELGES**

**HISTOIRE - GÉOGRAPHIE - ARCHÉOLOGIE**

**TOPOGRAPHIE - HYPSONÉTRIE**

**ADMINISTRATION -- INDUSTRIE -- COMMERCE**

**ETC., ETC., ETC.**

---

**TOME SECOND**

---

**BRUXELLES**

**A. BIELEVELD, ÉDITEUR**

66, rue Montagne-aux-Herbes-Potagères, 66

---

**1925**